

POINT NÉGO

DE LA NÉGOCIATION
À LA MÉDIATION

Vol. 3, n° 9 | Octobre 2020

Depuis la publication du dernier Point négo¹, où nous vous présentions les priorités de négociation et où nous vous rappelions l'importance de se mobiliser, les discussions se sont poursuivies avec la partie patronale.

En tenant compte du rapport effectué par nos représentantes et représentants à la table de négociation, le Comité exécutif de la FAE, lors d'une réunion qui s'est tenue le 29 octobre, a pris la décision de demander au ministre du Travail, Jean Boulet, qu'il procède à la nomination d'une personne médiatrice. Pour la FAE, la négociation doit permettre de régler plusieurs enjeux. Notre objectif demeure : assurer de meilleures conditions salariales et améliorer les conditions de travail et d'exercice des enseignantes et enseignants qui se sont détériorées depuis plusieurs années, sans parler des effets de la pandémie qui ne font qu'exacerber une situation déjà intolérable. Nous vous reviendrons donc prochainement avec les développements à ce niveau.

Solidarité!

¹ Le *Point Négo*, vol. 3 no 8 intitulé « Des priorités qui améliorent le quotidien des profs et de leurs élèves »



POUR PRENDRE CONNAISSANCE
DE TOUS LES DOCUMENTS
RELATIFS À LA NÉGOCIATION 2020,
VISITEZ :

[Nouslesprofs.quebec](https://nouslesprofs.quebec)



[/lafae.qc.ca](https://www.facebook.com/lafae.qc.ca)



[@la.fae](https://www.instagram.com/la.fae)



[@la_FAE](https://twitter.com/la_FAE)